



FSU - 95

Déclaration liminaire
FSU95
CTSD du 5 septembre 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs,

En cette période de rentrée scolaire, nous tenons à exprimer avec force notre inquiétude face aux mesures mises en place dans la précipitation et aux déclarations d'intentions du gouvernement.

La politique économique et sociale menée par le gouvernement s'affiche comme purement idéologique, ultra-libérale et fondée sur l'austérité. La réforme du code du travail, peu démocratiquement mise en place par ordonnance, se traduit par de nouvelles attaques contre les droits des salariés. C'est un projet marqué par une idéologie néolibérale destructrice de droits sociaux n'ouvrant aucune perspective positive pour les jeunes et les moins jeunes.

Dans la continuité de la loi Rebsamen, CE, DP et CHSCT seront désormais fusionnés dans toutes les entreprises dans un « comité social et économique » ce qui entraînera une réduction du nombre d'élus pour défendre les salariés, moins de moyens à leur disposition. Les CHSCT vont disparaître dans les entreprises de moins de 300 salariés. Cela montre le peu de cas que le gouvernement fait des conditions de travail.

Pour faciliter les licenciements économiques, les multinationales ne devront justifier que de leur santé économique en France.

Pour faciliter les licenciements individuels, un barème de dommages intérêts en cas de licenciement abusif est créé qui permettra aux patrons de provisionner. Sans compter, que l'employeur pourra modifier la lettre de licenciement.

Par ailleurs la baisse des APL va fragiliser les conditions d'existence de nombreuses familles et étudiants, c'est inacceptable.

Concernant les fonctions publiques, les attaques du gouvernement ne sont pas moins fortes : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppression de 120 000 emplois statutaires annoncée ; suppressions de contrats aidés, ce qui va fragiliser de nombreuses écoles primaires, vie scolaire, élèves en situation de handicap ; multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics.

La volonté de remettre en cause des mesures PPCR, le gel du point d'indice, la hausse de la CSG, la remise en place de la journée de carence ... le tout sans la moindre contrepartie sont le signe que pour le gouvernement les fonctions publiques ne sont vues que comme des coûts

budgétaires. Cela montre le peu de cas qui est fait de la nécessaire redistribution des richesses nationales.

Pour l'éducation, notre ministre annonce un projet clairement libéral pour l'École (pour exemple redoublement, devoirs, méthodes de lecture...) totalement à l'opposé des ambitions des syndicats de la -FSU d'une École plus égalitaire et qui lutte réellement contre l'échec scolaire.

Les premières mesures concrètes de notre nouveau ministère ne peuvent qu'inquiéter : rentrée en musique témoignant d'une méconnaissance grave de la réalité des écoles des collèges et des lycées, CP à 12 créés à moyens constants en réduisant drastiquement le dispositif plus de maîtres, évaluations de CP, menaces sur les contrats aidés qui remplissent pourtant des missions indispensables au fonctionnement de l'école – accompagnement des élèves en situation de handicap, aide administrative, classes surchargées en primaire et en secondaire, postes vacants...

La FSU continue d'affirmer qu'on ne peut pas réformer et transformer l'école sans s'appuyer en premier lieu sur l'expertise de celles et ceux qui la font au quotidien.

De plus, pour l'École, il faut investir durablement. Cela passe par un effort accru sur la formation initiale et continue des professeurs. Il faut aussi développer l'accompagnement des enseignants, le lien avec la recherche en éducation et respecter le temps long de l'École qui n'est pas celui des effets d'annonce politique. La communication du ministre ne trompe pas les défenseurs d'un service public de l'éducation fort que nous sommes.

Enfin, il faut se pencher sur les conditions d'enseignement et de travail qui se dégradent. Le SNUipp-FSU continue de porter sa consigne de fin des APC, en appelant les enseignant-es à se réappropriier les 108h annuelles au service des élèves. Les carrières et les rémunérations doivent également continuer à s'améliorer pour rendre le métier attractif et reconnu socialement.²

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.